



ÉCOLE CARDINAL-LÉGER

2000, rue Decelles
Montréal, arrondissement Saint-Laurent (Québec) H4M 1B3
Téléphone : (514)744-0763
Télécopieur : (514)744-3445



Procès-verbal
du
CONSEIL DES SAGES DU VILLAGE

À une séance régulière du Conseil d'établissement de l'école Cardinal-Léger

DATE :	Le 2 octobre 2018
HEURE :	19 h 00
LIEU :	La salle du personnel de l'école

Présents : Madame Ariane Guénette
Madame Marie-Anne Gagnon
Madame Viviane Mogoun
Madame Quer Fabrés Escriu
Madame Saran Sidibé
Madame Rita Riachi
Madame Stéphanie Houle
Madame Claire Vincent
Mme Annie Pomerleau
Madame Julie Richer
Monsieur Dany Tremblay
Madame Stéphanie Dulong
Madame Isabelle Girard
Madame Natalia Bogantes Charpentier

Absents : Monsieur Fadi Abou-Nassif

- 1. Présences et vérification du quorum;**
Il y a quorum.

2. Adoption de l'ordre du jour;

Adopté par Rita Riachi

Appuyé par Ariane Guénette

3. Procédure d'élection;

Monsieur Tremblay informe les membres du CÉ par rapport à la procédure d'élection.

Madame Marie-Anne Gagnon poursuit son mandat. Ceci est sa 2^e année en tant que membre.

Madame Quer Fabrès Escriu opte pour un mandat d'une année.

Madame Viviane Mogoun opte pour un mandat d'une année.

Madame Saran Sidibé opte pour un mandat de deux ans.

Monsieur Fadi Abu-Nassif (absent) obtient le dernier mandat de deux ans.

4. Élection au poste de président(e), vice-président(e);

Mme Ariane Guénette est élue par acclamation au poste de présidente et ce, à l'unanimité.

Mme Quer Fabrès Escriu est élue au poste de vice-présidente à l'unanimité.

5. Question du public;

Aucun public n'est présent.

6. Adoption du procès-verbal de la réunion du 6 juin 2018;

Adopté par Mme Marie-Anne Gagnon

Appuyé par Madame Julie Richer

7. Suivis au procès-verbal;

Un survol est fait sur le procès-verbal de la réunion précédente mais aucun suivi n'était nécessaire. Nous apportons toutefois une correction au point 115. Le nom de Madame Quer Fabrès Escriu était mal orthographié. Il manquait la lettre « r » dans son prénom.

8. Calendrier des séances du Conseil (CÉ) 2018-2019;

Mardi 6 novembre 2018

Mardi 15 janvier 2019

Mardi 19 février 2019

Mardi 9 avril 2019

Mardi 4 juin 2019

9. Nomination des représentants de la communauté;

Il n'y a pas eu de nomination pour un représentant de la communauté. Nous sommes ouverts à accueillir tout nouveau membre de la communauté durant l'année.

10. Dépenses de réunion;

La somme de 375\$ sera remise à l'école afin qu'elle soit utilisée dans la campagne de paniers de Noël comme ce fut le cas dans les deux dernières années.

Proposé par Madame Rita Riachi

Appuyé par Madame Annie Pomerleau

11. Règles de régie interne (document joint);

Monsieur Tremblay survole les règles de régie interne qui avait été envoyées précédemment aux membres par courriel. Les règles de régie interne sont adoptées.

Adopté par Marie-Anne Gagnon

Appuyé par Madame Stéphanie Houle

12. Dénonciation du conflit d'intérêts (document joint);

Monsieur Tremblay explique ce qu'est un conflit d'intérêt et informe les parents qu'ils doivent dénoncer une situation où ils pourraient se retrouver en conflit d'intérêts. Madame Ariane Guénette fait part au CÉ qu'elle travaille pour l'arrondissement St-Laurent en tant que chef de la section des sports, qu'elle ne croit pas que cela représente un conflit d'intérêt mais tenait toutefois à le mentionner aux membres par souci de transparence. Elle remplira le document.

13. Mandat de l'OPP pour les activités et les campagnes de financement;

Monsieur Tremblay explique ce qu'est l'organisme de participation des parents. Il y en a déjà eu un à l'école Cardinal-Léger dans le passé mais il n'y en a pas eu depuis les 4 dernières années. Des parents seraient intéressés à le remettre sur pied cette année. Si cela se produit, le conseil d'établissement en sera informé.

14. Approbation des sorties extérieures;

Les sorties extérieures sont des petits déplacements autour de l'école. Parfois, les enseignants marchent aux alentours de l'école et visitent des parcs dans les environs à pied. Le CÉ doit approuver cette initiative des enseignants.

Approuvé par Quer Fabrés Escriu

Appuyé par Mme Viviane Mogoun

15. Approbation des activités intégrées;

Monsieur Tremblay explique ce que ce sont les activités intégrées. Par le passé, un montant approximatif de 52\$ était demandé aux parents. Le Ministre de l'éducation, suite à un recours collectif de parents, a décidé d'apporter des modifications aux montants demandés aux parents pour les activités intégrées. Ainsi, les coûts d'une activité qui est en lien avec le programme de formation devraient être assumés par l'école. Puisque les écoles ne pouvaient supporter ces coûts, elles allaient cesser d'organiser des sorties. Nouvelle mesure annoncée par le ministre

en septembre 2018 : un montant de 39,28\$ par élève sera remis aux écoles afin que des sorties éducatives soient organisées. L'école peut toutefois charger un montant aux parents lorsque l'activité offerte n'est pas en lien avec le programme de formation (ex. cinéma) ou que l'activité a lieu en dehors des heures régulières de l'école. Monsieur Tremblay présente ensuite les activités intégrées de chacun des degrés.

Approuvé par Madame Saran Sidibé

Appuyé par Ariane Guénette

16. Argent campagne de financement vs village;

Monsieur Tremblay explique que les membres du CÉ seront consultés dès qu'un montant provenant des campagnes de financement sera utilisé.

Points d'information

17. Clientèle 2018-2019;

En date du 27 septembre 2018, 794 élèves fréquentent l'école Cardinal-Léger. 37 groupes

6 maternelles (5 régulières + 1 accueil)

6 classes de 1^{re} année

5 classes de 2^e année

5 classes de 3^e année

5 classes de 4^e année

5 classes de 5^e année

1 classe combinée de 5^e / 6^e année

4 classes de 6^e année

18. Ruches d'abeilles

Monsieur Tremblay explique que nous avons deux ruches d'abeilles sur le toit de l'école. Elles sont situées sur le toit du gymnase et peuvent être observées à partir du local d'arts plastiques. Il explique également le fonctionnement de la ruche ainsi que le travail des abeilles. Il précise également qu'il n'y a pas de danger. Les abeilles ne cherchent pas à piquer (les guêpes, oui) car elles sont en mission, besoin de butiner et de rapporter leur récolte à la ruche. Il montre aussi un petit pot du miel du village « Le Grand-Éclair » et explique qu'ils seront vendus lors de la rencontre de parents ainsi que lors du marché de Noël. Monsieur Tremblay explique également qu'un partenaire serait intéressé à nous soutenir financièrement dans notre projet de ruches. Des détails suivront.

19. Rentrée 2018-2019;

Une très belle rentrée (sans pluie) une fois de plus. Belle fête de la rentrée pour les élèves avec une parade, un pique-nique et un spectacle de magie.

20. Campagne de financement;

La campagne de vente de chocolat débutera en octobre.

21. Activités parascolaires 2018-2019;

Monsieur Tremblay explique qu'auparavant, les coûts exigés pour offrir des activités parascolaires étaient exorbitants. Dans la vision de notre village, les enfants devraient avoir accès à des activités à un coût moindre. Pour 40\$, les élèves auront la possibilité de s'inscrire à une activité, pour la session « automne », telle que : club de jeux de société, « speedstack », badminton. D'autres activités seront offertes à l'hiver et au printemps.

22. Don de sang (Héma-Québec);

Monsieur Tremblay explique aux parents que le village « Le Grand-Éclair » offrira ses locaux à Héma-Québec pour une journée « Don de sang ». Ce sera la 2^e édition en 2019. Nous optons pour une soirée au printemps plutôt qu'à l'automne. Date à venir. Nous solliciterons les parents à participer en grand nombre.

1 don de sang sauve de 3 à 4 vies!

23. Correspondance;

Aucune correspondance

24. Dépôt de document;

Aucun document déposé

25. Varia;

- 1 heure d'éducation physique au préscolaire : un ajout de 30 minutes
- Classes vertes : Les enseignantes de 1^{re} et de 2^e année invitent les parents à une séance d'information le 3 octobre 2018. Elles veulent répéter l'expérience de la classe verte à l'Île Perrot telle que vécue l'an passé. Expérience incroyable! Il y aura des témoignages d'enfants. Un parent invité viendra également partager son expérience auprès des autres parents.
- Projet éducatif : Nous sommes à refaire notre projet éducatif comme toutes les autres écoles du Québec. Nous le créerons en nous inspirant du PEVR (projet d'engagement vers la réussite), document officiel de la CSMB dans lequel nous trouvons les objectifs et

les orientations à prendre d'ici 2022. Le travail d'équipe a débuté auprès de l'équipe-école. Le SDG sera également impliqué. Nous solliciterons l'opinion des parents sous peu via un petit sondage.

- Les samedis au village : L'école sera ouverte les samedis, de 13h à 16h, où des activités seront offertes aux élèves au coût de 2\$. Les activités se dérouleront du 13 octobre au 15 décembre 2018.
- Éducation à la sexualité : Les enfants devraient recevoir 5h d'éducation à la sexualité par année. Ces cours devraient débiter à partir de janvier. Les contenus seront bientôt disponibles. Il y a aura de la formation pour les enseignants. Les cours seront obligatoires mais les parents pourront demander une exemption s'ils jugent que l'intégrité de leur enfant est touchée. Ils doivent d'abord prendre connaissance du contenu avant de faire toute demande d'exemption.

26. Levée de l'assemblée;

L'assemblée est levée à 20h39.

120 minutes

Dany Tremblay

pour

Madame Ariane Guénette, présidente du C.É